

11

REPORT DE LA REDEVANCE  
INCITATIVE

14

URBANISME.  
VERS LA DÉMATÉRIALISATION

# DIRECT > AGGLO

REGARD SUR L'ACTU EN GARD RHODANIE

Janvier 2022

# 61

[gardrhodanien.fr](http://gardrhodanien.fr)

5

L'AGGLO

EN 2022

Ensemble, allons plus loin !

**CAP**  
  
**NEUTRALITÉ  
CARBONE**

Ensemble, allons plus loin !

# CAP NEUTRALITÉ CARBONE

CO<sub>2</sub>  
NEUTRE

**EN 2022, ENGAGEONS-NOUS**  
POUR UN TERRITOIRE NEUTRE  
EN ÉMISSION CARBONE

**Ici,**  
on accélère !

Thermographie aérienne,  
guichet unique pour  
la rénovation des logements,  
pistes cyclables, hydrogène,  
photovoltaïque, réduction  
des déchets...

**Les clés**  
de la réussite.

L'action plutôt que l'imitation,  
une vision et de l'ambition  
pour le territoire

**Tous**  
acteurs

Pour de petits ou de grands  
gestes par les habitants,  
les associations,  
les entreprises...



**Toute l'info de l'Agglo sur :**

[www.gardrhodanien.fr](http://www.gardrhodanien.fr) - 04 66 79 01 02





e vous adresse, avec toute ma sincérité, tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette année 2022.



2021 a été le temps des décisions et des ambitions, celle de vous écouter pour écrire le projet de territoire, celle d'engager nos politiques publiques vers la neutralité carbone, celle de considérer la préservation de notre environnement comme la priorité la plus transversale.

En 2022, nous poursuivons notre action, nous construisons et nous agissons, dans tous les domaines.

Nous lançons une étude pour trouver un exutoire à nos déchets ménagers vers la production d'hydrogène, pour baisser les coûts de traitement, valoriser nos ordures en proximité et proposer une énergie propre à nos industriels.

Nous nous inscrivons dans l'agropastoralisme pour mettre des moutons dans les vignes, entretenir naturellement la végétation et offrir des alternatives aux polluants.

Nous faisons survoler notre territoire par des caméras thermiques pour connaître la qualité des bâtiments publics et privés, des maisons, des constructions afin de trouver des solutions pour améliorer les performances énergétiques.

Nous travaillons pour développer un transport en commun reliant toutes les communes du territoire et lançons un fonds mobilité de 300 000 euros dédiés aux projets vélos.

Nous poursuivons nos politiques de l'enfance, de la petite enfance et de l'enseignement musical afin de proposer des solutions de proximité pour l'accueil des enfants et adolescents.

Nous poursuivons nos politiques publiques en faveur du musée de Bagnols-sur-Cèze, de la mémoire Harki, de la réouverture de la rive droite aux passagers, de l'emploi des jeunes avec la mission locale, du foncier d'entreprises, de l'accueil d'activité, de l'amélioration des services d'eaux et d'assainissement...

Nous devons embarquer tout le monde dans cette aventure ; industriels, entreprises, citoyens, collectivités, c'est l'affaire de tous et de chacun.

Le train de la transition est lancé et il doit emmener à vivre dans un territoire dépollué, développé, plus autonome.

Mobilisé pour relever ces défis, sachant pouvoir compter sur vous, soyez assuré de pouvoir compter sur mon engagement total au service de notre agglomération, de ses habitantes et de ses habitants.

**Jean Christian REY**  
**Président de l'Agglomération du Gard rhodanien**

Jean-Yves CHAPELET,  
Maire,  
le Conseil municipal et le personnel communal  
vous adressent

leurs  
*Meilleurs Voeux*

2022

**BAGNOLS-SUR-CÈZE**

capitale du gard rhodanien

# 2022 : QUOI DE NEUF DANS LES SERVICES DE L'AGGLOMERATION ?

COMME VOUS LE SAVEZ, LES ÉLUS ET LES AGENTS DE L'AGGLOMÉRATION GÈRENT DE NOMBREUX SERVICES DU QUOTIDIEN ET PORTENT DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LE TERRITOIRE. TOUR D'HORIZON DE CETTE NOUVELLE ANNÉE ET DE SES ACTUALITÉS DANS LES SECTEURS DU TRANSPORT, DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS, DE LA GESTION DE L'EAU, DU TOURISME, DE L'ÉCONOMIE, DE LA SOLIDARITÉ-SANTÉ, DES LOISIRS JEUNES, DE LA PETITE ENFANCE ET DES ÉCOLES DE MUSIQUE !



## TRANSPORTS

Plusieurs chantiers avancent bien cette année.

Le Pôle d'Échange Multimodal de Pont Saint-Esprit est en travaux pour la réouverture de la rive droite du Rhône aux voyageurs à l'été 2022, celui de Bagnols sur Cèze entre également dans sa première phase de travaux d'aménagements.

2022 sera aussi l'année de la création de trois boucles "vélo" intercommunales,

en voie partagée, qui vont relier Bagnols à Saint-Gervais en suivant la Cèze, Bagnols-sur-Cèze à Marcoule via Chusclan et Pont-Saint-Esprit à Saint-Paulet-de-Caisson via un chemin parallèle à la route départementale.

Autre projet important : la montée en puissance du titre interopérable BAGRO, valable sur les trois réseaux suivants : ORIZO (CA Grand Avignon), LiO (Région Occitanie) et UGGO (CA Gard rhodanien) !



## PRÉVENTION/GESTION DES DÉCHETS

Dans un souci de qualité et de maîtrise du sujet, l'Agglomération a préféré repousser d'un an la mise en service de la redevance incitative.

En effet, la période de pandémie liée au COVID-19 a considérablement retardé les enquêtes à réaliser dans les foyers et la mise en place des équipements nécessaires au fonctionnement du dispositif. Il a donc été décidé de prendre le temps nécessaire pour que le système soit efficace et compris par tous.

Autre point important cette année pour le service : le développement du compostage individuel et collectif avec toujours la possibilité pour les particuliers d'acheter un composteur individuel au prix réduit de vingt euros et ainsi de réduire de 30% le poids de sa poubelle d'ordures ménagères !

Pour les collectivités, les bailleurs, les associations, les entreprises ou les écoles, l'Agglomération vous accompagne dans votre démarche de mise en place d'un projet de compostage collectif.





## EAU

De nombreux travaux d'investissements et d'entretien sont programmés cette année pour le service Eau et Assainissement. A SAINT-ETIENNE DES SORTS, un traitement contre le manganèse est prévu. A LAUDUN, il s'agit de réaliser une extension de la station d'épuration qui est en surcharge hydraulique.

À SAINT-JULIEN DE PEYROLAS, SAINT-MICHEL D'EUZET, CAVILLARGUES et SAINT-PONS LA CALM, de nouveaux forages doivent être réalisés pour répondre aux besoins en eau potable des communes. Le maillage doit être terminé entre SAINT-MICHEL D'EUZET et SAINT-LAURENT DE CARNOLS pour aider la commune en période estivale. Enfin, à CHUSCLAN, des travaux auront lieu afin d'araser le seuil retenant l'eau de la Cèze pour laisser passer les poissons lors de leur migration sans impacter le fonctionnement du forage fournissant la commune en eau potable.



## TOURISME

Côté tourisme, deux grands projets pour 2022 :

L'organisation du premier « **Gran Fondo Provence Occitane** », les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai : épreuve cyclosportive proposant deux parcours (de 75 et 155 km). Les producteurs locaux seront mis à l'honneur lors de cette manifestation avec des animations et un grand marché de producteurs.

L'ouverture des boutiques « **Mon comptoir de Provence Occitane** » : Les bureaux d'informations touristiques de PONT SAINT-ESPRIT et BAGNOLS/CEZE se transforment pour devenir des comptoirs locaux : produits identitaires, souvenirs, mais aussi billetteries des spectacles et vente d'activités de loisirs.

En outre, le Comptoir de Bagnols rouvrira dans l'Espace Rabelais, afin de relancer la fréquentation de cet espace muséographique autour du vin et valoriser les « Côtes du Rhône Gardoises ».

6

## ÉCONOMIE

Du côté économique, l'année 2022 verra se développer l'offre de mise à disposition de bureaux. Rappelons que déjà des bureaux sont occupés par les chambres consulaires et les entreprises à l'année.

Tout au long de l'année, l'Office des entreprises proposera des animations économiques et des rencontres professionnelles sur des sujets de l'entreprise : l'info économique, juridique, sociale, fiscale...

La volonté est le maintien d'événements économiques majeurs en lien avec les collectifs d'entreprises :

**Soirée des Investissements en mai** : l'Agglomération et les communes présentent aux entreprises les marchés de travaux à venir sur leur territoire.

Échanges Job d'été en juin : Grisbi, l'Office et les entreprises organisent une journée pour proposer aux jeunes étudiants des jobs d'été.

**Rentrée Eco en septembre** : l'Agglomération et Le Collectif font leur rentrée en invitant les entreprises du territoire, débat sur une thématique et moment de convivialité.

**Rencontre des jeunes entrepreneurs en novembre** : Grisbi, la CCI et l'Office des entreprises proposent, aux entreprises implantées depuis 2018 sur le territoire, de se retrouver autour d'un buffet : moment convivial garanti !

A noter également pour 2022, la fin des travaux de la deuxième phase d'aménagement de la ZA de TESAN à SAINT-LAURENT DES ARBRES, offrant ainsi de nouvelles solutions d'implantations aux entreprises.

# SOLIDARITÉ - SANTÉ

Une réflexion est engagée pour faciliter l'accès aux services publics pour tous avec la création de deux espaces « France Services » à Bagnols/Cèze et à Pont Saint-Esprit, ce qui libérerait du temps pour le véhicule « Agglo Mobile » qui pourrait se déployer plus souvent dans les zones rurales.

En ce qui concerne la santé, l'arrivée dans le service d'une nouvelle chargée de mission va permettre la relance du contrat local de santé avec deux priorités : le programme alimentaire territorial (réfléchir à la nutrition, privilégier les circuits courts...) et l'accès aux soins en zone rurale, en liaison avec les communes, les professionnels de santé et les

collectivités impliquées comme la Région Occitanie.

Côté logement, 2022 verra le lancement d'une étude « observatoire de l'habitat » avec le projet de mise en place d'un guichet unique, permettant une meilleure gestion des dossiers et plus de simplicité pour les usagers.



## LOISIRS JEUNES

Le service, que l'on sait très dynamique, ne manque pas de projets ! En premier lieu, c'est le retour des séjours dès le mois de février qui occupe les esprits avec l'organisation, notamment, des séjours ski au nombre de 7 (4 pour les 3-11 ans et 3 pour les ados).

Côté « pratique », le déploiement du portail famille sera à disposition au plus tard à la rentrée de septembre : dossiers, réservations, annulations, paiements ... tout en ligne pour faciliter l'organisation des familles !

Du côté des travaux, le centre ados de TAVEL rentre dans sa phase concrète et permettra des ouvertures plus fréquentes dans une salle 100% dédiée aux ados.

Enfin, dans le cadre de la convention territoriale avec la CAF et les communes partenaires, de nouvelles actions vont voir le jour, comme, par exemple, l'accompagnement des jeunes volontaires au passage du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).



## PETITE ENFANCE

Le service renouvelle ses actions collectives telles que la fête de la petite enfance, proposée aux familles par le personnel des centres multi-accueil en juin et le Colloque, journée de formation dédiée au personnel de toutes les crèches.

2022 sonne également le retour des Cafés Parentèle avec 6 dates autour de thèmes comme « les 1000 premiers jours » ou « mon enfant grandit-il aussi bien que les autres ? » ou encore « l'autorité bienveillante ».

En termes d'investissements, de grands projets démarrent : à Bagnols/Cèze, la transformation d'une école permettra à la crèche « les petits pas » de passer de 30 à 40 places (ouverture fin 2023), et à Tavel, une construction neuve accueillera 40 enfants au lieu de 25 actuellement (ouverture fin 2024). Le montant de ces investissements approche les 3 millions d'euros.

Enfin, dans le cadre de la convention territoriale avec la CAF et les communes partenaires, de nouvelles actions vont également voir le jour, comme « Parentalité et itinérance » pour porter les services de parentalités partout sur le territoire.



## MUSIQUE

Du côté des écoles de musique de l'Agglomération, le fonctionnement est très complexe en période de crise sanitaire, l'un des buts pédagogique étant, notamment, de faire jouer les élèves ensemble, et le plus souvent possible en dehors des murs !

Malgré tout, l'enseignement continue (musique, chant, danse) grâce au dévouement des professeurs, et à la motivation des élèves, nombreux à se réinscrire chaque année.

Des participations à des festivals, aux journées du patrimoine et à de nombreuses manifestations locales sont prévues pour poursuivre le travail sur les chants traditionnels, la musique, la danse, notre patrimoine en quelque sorte !

Les interventions en milieu scolaire et en petite enfance sont également à l'ordre du jour, avec de nombreux temps de découverte pour les enfants.

Le volet senior n'est pas oublié avec des collaborations locales prévues, toujours très importantes pour nos aînés et pour les relations intergénérationnelles.



Votre projet



de l'avenir



Vous avez entre 16 et 25 ans ?

La Garantie Jeune  
c'est pour VOUS !

- Un accompagnement collectif et individuel
- Un soutien financier mensuel
- Un engagement réciproque

Mission Locale Jeunes

Contactez-nous : 04 66 89 09 34

5, rue des Jardins  
du Souvenir  
30200 Bagnols-sur-Cèze  
Web : [www.mlj-gardrhodanien.com](http://www.mlj-gardrhodanien.com) |  
Courriel : [contact@mlj-gardrhodanien.com](mailto:contact@mlj-gardrhodanien.com) |



**MLJ**  
GARD RHODANIEN  
UZÈGE

"Ensemble et sur mesure"





## EN JANVIER DEUX COMÉDIES !



**TOUS NOS AMIS SONT LÀ !**

**Jeudi. 13 Janv 2022 // 20h30**



**DUEL À GRANDE VITESSE**

**Jeudi. 27 Janv 2022 // 20h30**

**m Pont  
Sainte Esprit**  
*D'une rive à l'autre*

Infos et réservations : 04 66 82 19 70

DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR



# PLANNING



| SEMAINE 01 DU 03 AU 07 JANVIER 2022                                                                                                                                                                                                                                   |                                      |                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|  <b>PLANNING</b>   |                                      |                                                                           |
|                                                                                                                                                                                                                                                                       | Matin                                | Après-midi                                                                |
| <b>LUNDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET</b>      | <b>CAVILLARGUES</b>                                                       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                       | Place de la Mairie<br>9H30 à 12H00   | Place de la Mairie<br>14H00 à 16H30                                       |
| <b>MARDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>TAVEL</b>                         | <b>MONTFAUCON</b>                                                         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                       | Place du Baron Leroy<br>9H30 à 12H00 | Devant la Médiathèque<br>13H45 à 16H15                                    |
| <b>MERCREDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>PONT-SAINT-ESPRIT</b>             | <b>CARSAN</b>                                                             |
|                                                                                                                                                                                                                                                                       | Sur RDV<br>Tél. 06 79 58 66 16       | Place de la Mairie<br>14H00 à 16H30                                       |
| <b>JEUDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>SAINT-VICTOR-LA-COSTE</b>         | <b>ORSAN</b>                                                              |
|                                                                                                                                                                                                                                                                       | Place de la Mairie<br>9H30 à 12H00   | Parking de la place des écoles<br>14H00 à 16H30                           |
| <b>VENDREDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>VEVEJAN</b>                       | <b>BAGNOLS-SUR-CEZE</b>                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                       | Place de la Mairie<br>9H30 à 12H00   | Maison de la Justice et du Droit<br>41 rue Marc Sangnier<br>13H30 à 16H00 |

| SEMAINE 02 DU 10 AU 14 JANVIER 2022                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                         |                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|  <b>PLANNING</b>   |                                                                         |                                                                           |
|                                                                                                                                                                                                                                                                            | Matin                                                                   | Après-midi                                                                |
| <b>LUNDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>GAUJAC</b>                                                           | <b>LE PIN</b>                                                             |
|                                                                                                                                                                                                                                                                            | Parking de la salle polyvalente<br>A proximité du stade<br>9H30 à 12H00 | Place de la Mairie<br>14H00 à 16H30                                       |
| <b>MARDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>LIRAC</b>                                                            | <b>SAINT-PAUL-LES-FONTS</b>                                               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                            | Place de l'église<br>9H30 à 12H00                                       | Mairie<br>1 Place Dou Treillis<br>14H00 à 16H30                           |
| <b>MERCREDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                         | <b>SAINT-PAULET-DE-CAISSON</b>                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                         | Place de la Mairie<br>14H00 à 16H30                                       |
| <b>JEUDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>SAINT-LAURENT-DE-CARNOLS</b>                                         | <b>SALAZAC</b>                                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                            | Parking de la salle polyvalente<br>9H30 à 12H00                         | Place du village<br>13H30 à 16H00                                         |
| <b>VENDREDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>SAINT-GERVAIS</b>                                                    | <b>BAGNOLS-SUR-CEZE</b>                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                            | Place de la mairie<br>9H30 à 12H00                                      | Maison de la Justice et du Droit<br>41 rue Marc Sangnier<br>13H30 à 16H00 |

| SEMAINE 03 DU 17 AU 21 JANVIER 2022                                                                                                                                                                                                                                         |                                    |                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|  <b>PLANNING</b>   |                                    |                                                                           |
|                                                                                                                                                                                                                                                                             | Matin                              | Après-midi                                                                |
| <b>LUNDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>VERFEUIL</b>                    | <b>SABRAN</b>                                                             |
|                                                                                                                                                                                                                                                                             | Place de la mairie<br>9H30 à 12H00 | Hameau de Combes<br>8 Place Florentin Colain<br>14H00 à 16H30             |
| <b>MARDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>ISSIRAC</b>                     | <b>SAINT-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS</b>                                        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                             | Place de la Mairie<br>9H30 à 12H00 | Place de la Mairie<br>13H45 à 16H15                                       |
| <b>MERCREDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>PONT-SAINT-ESPRIT</b>           | <b>SAINT-NAZAIRE</b>                                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                             | Sur RDV<br>Tél. 06 79 58 66 16     | Salle des associations<br>rue des écoles<br>14H00 à 16H30                 |
| <b>JEUDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>SAINT-GENIES-DE-COMOLAS</b>     | <b>SAINT-LAURENT-DES-ARBRES</b>                                           |
|                                                                                                                                                                                                                                                                             | Place de la Poste<br>9H30 à 12H00  | Place de la Mairie<br>14H00 à 16H30                                       |
| <b>VENDREDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>CORNILLON</b>                   | <b>BAGNOLS-SUR-CEZE</b>                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                             | Place de la mairie<br>9H30 à 12H00 | Maison de la Justice et du Droit<br>41 rue Marc Sangnier<br>13H30 à 16H00 |

| SEMAINE 04 DU 24 AU 28 JANVIER 2022                                                                                                                                                                                                                                              |                                                      |                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|  <b>PLANNING</b>   |                                                      |                                                                           |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Matin                                                | Après-midi                                                                |
| <b>LUNDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>CONNAUX</b>                                       | <b>SAINT-ALEXANDRE</b>                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Place de Chiny<br>Derrière la Mairie<br>9H30 à 12H00 | Place de la Mairie<br>14H00 à 16H30                                       |
| <b>MARDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>SAINT-JULIEN-DE-PEYROLAS</b>                      | <b>LE GARN</b>                                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Place du donjon<br>9H30 à 12H00                      | Mairie<br>Le village<br>13H30 à 16H00                                     |
| <b>MERCREDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>PONT-SAINT-ESPRIT</b>                             | <b>SAINT-ETIENNE DES SORTS</b>                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Sur RDV<br>Tél. 06 79 58 66 16                       | Place de la Mairie<br>14H00 à 16H30                                       |
| <b>JEUDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>CHUSCLAN</b>                                      | <b>LAUDUN - L'ARDOISE</b>                                                 |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Mairie<br>Place des maronniers<br>09H30 à 12H00      | Salle Edith Piaf<br>120 route d'Orson<br>14H00 à 16H30                    |
| <b>VENDREDI</b>                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>SAINT-ANDRE-D'OLERARGUES</b>                      | <b>BAGNOLS-SUR-CEZE</b>                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Place de la Mairie<br>9H30 à 12H00                   | Maison de la Justice et du Droit<br>41 rue Marc Sangnier<br>13H30 à 16H00 |

# REDEVANCE INCITATIVE : REPORT DU CALENDRIER DE L'OPÉRATION



ans ses engagements vers une neutralité carbone et dans un souci de maîtrise des coûts, la réduction des déchets est un axe principal de travail de l'Agglomération du Gard rhodanien.

Lancée il y a deux ans, la Redevance Incitative apparait comme un outil indispensable et essentiel.

**Depuis plusieurs mois, la conjoncture liée au COVID a impacté fortement et à plusieurs niveaux, la réalisation de ce projet pour notre territoire :**

- Les réunions publiques que nous voulions organiser n'ont pu se mettre en place et se feront au printemps 2022 sur les communes de l'Agglomération.

- Les matières premières, utiles à la fabrication des équipements (bacs plastiques, verrous métalliques, puces électroniques), n'ont pas pu être livrées.
- La distribution des équipements, que nous voulions totale, n'est pas terminée et se prolongera sur 2022
- Enfin, la mise en place de la RI implique une approche au cas par cas de problématiques nécessitant un travail administratif et de terrain. De nombreux lieux ont été référencés mais les solutions n'ont pu être mise en place faute aux retards de livraison.

**Pour l'ensembles de ces éléments et dans un soucis de qualité de travail il nous parait raisonnable de décaler d'une an le calendrier prévisionnel de l'opération.**



## + d'infos :

### Service Prévention et Gestion des Déchets

[redavance.incitative@gardrhodanien.fr](mailto:redavance.incitative@gardrhodanien.fr)

0800 72 49 79

[www.gardrhodanien.fr](http://www.gardrhodanien.fr)



LUMIÈRE

SUR...

# VOTRE MAGAZINE DIRECT AGGLO !

VOUS NE L'AVEZ JAMAIS ACHETÉ, VOUS NE VOUS ÊTES JAMAIS ABONNÉ, ET POURTANT, VOUS LE CONNAISSEZ ET VOUS ÊTES NOMBREUX À LE LIRE, C'EST VOTRE MAGAZINE DIRECT AGGLO ET IL FAIT PEAU NEUVE EN 2022 !

12

**L**es magazines de collectivités sont plébiscités par les français depuis toujours. Cette presse dite « territoriale » est un formidable outil au service des lecteurs et des collectivités.

Pour autant, il ne faut jamais s'endormir sur ses deux oreilles, la formule doit évoluer assez régulièrement pour garder son intérêt auprès des lecteurs et rester le vecteur de l'information territoriale préféré.

Le magazine DIRECT AGGLO est l'outil de communication le plus ancien de l'Agglomération du Gard Rhodanien. Il vit maintenant en parallèle avec des outils digitaux que vous connaissez pour la majorité d'entre vous (site Internet, réseaux sociaux, application mobile...).

Une nouvelle formule va donc voir le jour en

2022, au cours du printemps.

Un nouveau DIRECT AGGLO, plus tourné vers les hommes et les femmes qui travaillent à l'Agglomération et qui sont plus de 80% à être au contact du public.

Car, oui, l'Agglomération n'est pas une « administration » froide et distante, loin de là, elle est d'abord et avant tout composée des agents que vous croisez tous les jours dans les crèches, les écoles de musique, les transports scolaires, les déchetteries, les zones d'activités économiques, les offices du tourisme, les centres de loisirs, ... Des agents qui, comme vous, font vivre et bouger le territoire.

La fréquence de parution, le papier, le format, le contenu ... tout est remis à plat dans cette nouvelle formule, plus « magazine » que vous allez découvrir au printemps et qui fera aussi la part belle aux hommes et femmes du territoire, aux associations, à vos mairies ...

La seule chose qui ne changera pas : la distribution en toutes boîtes aux lettres, car l'information territoriale est importante pour tous, et qu'elle se doit de rester gratuite et facilement accessible.

Nous avons hâte de vous la présenter !

## SERVICE COMMUNICATION

tél . 04 66 79 01 02

Mail : [communication@  
gardrhodanien.fr](mailto:communication@gardrhodanien.fr)





## L'AGENDA DES MANIFESTATIONS RESTERA FACILE D'ACCÈS POUR TOUS !

Il constituait le cœur de DIRECT AGGLO avec la moitié des pages du magazine qui y étaient consacrées. Un partenariat est en cours de validation avec un journal bimensuel gratuit du territoire qui publiera l'ensemble des informations utiles que vous retrouvez régulièrement aussi sur les réseaux sociaux.

Mais en attendant, l'agenda du site Internet reste à votre disposition pour connaître les événements du territoire.



## LES AUTRES MOYENS DE COMMUNICATION DE L'AGGLO

De nombreux autres moyens existent, en dehors du DIRECT AGGLO, pour trouver facilement l'information dont vous avez besoin au quotidien : l'Agglo Mobile, qui continue à se déplacer dans les communes et propose de nombreuses documentations, le site Internet, les réseaux sociaux de l'Agglo (page Facebook, compte Instagram...) qui sont très dynamiques et très réactifs, et la nouvelle application PANNEAUPOCKET en place depuis le mois de septembre 2021 qui est 100% gratuite, 100% anonyme, avec 0% de publicité et... 100% d'efficacité !

PLUS PROCHE

DE VOUS

# DÉMATÉRIALISER LES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022, VOUS POUVEZ DÉPOSER EN LIGNE TOUTES VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME : PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS DE DÉMOLIR, DÉCLARATION PRÉALABLE, PERMIS D'AMÉNAGER, CERTIFICAT D'URBANISME... UNE DÉMARCHE PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE ET ACCESSIBLE À TOUS !

**P**our **Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Maire de Carsan et Vice-Présidente de l'Agglomération déléguée à l'urbanisme**, le dépôt en ligne supprime tous les inconvénients (déplacements, multiples exemplaires, aller-retours entre services...) et ne présente que des avantages : « La Communauté d'Agglomération a fait le choix

de mettre à la disposition des communes un logiciel permettant ce dépôt en ligne, c'est un investissement important pour permettre à l'ensemble des administrés, même en milieu rural, d'avoir accès à ce service et à ses avantages : plus de déplacements physiques en mairie à des horaires contraints, moins de papier, ce qui est aussi bon pour l'environnement, un accès au suivi et à l'avancement en ligne permanent... un réel progrès accessible à tous ! »

**Ce que confirme Sabine GENTIL-POMPAIRAC, responsable du service droits des sols à l'Agglomération** : « La démarche en ligne est plus simple et plus rapide. Plus besoin de venir en mairie ou d'envoyer votre dossier par courrier, le service est accessible en ligne 7 jours/7 et 24h/24 ! Une aide en ligne vous aidera dans la constitution de votre demande, son traitement sera plus efficace et vous pourrez suivre l'avancement de votre dossier en temps réel. Les échanges entre les usagers et l'administration seront également simplifiés et l'envoi de pièces complémentaires le cas échéant pourra se faire directement en ligne. C'est un gain de temps et d'argent pour tous ! »

Notons que l'Agglomération du Gard Rhodanien est une des rares à avoir opté pour la solution de mise à disposition de la téléprocédure (instruction dématérialisée) aux communes de moins de 3 500 habitants, pour des raisons de confort et de volonté de service public proche et accessible partout. Au final, comme la déclaration d'impôts en ligne, gageons que ce service sera très vite plébiscité par les usagers, même si les demandes papier restent possibles !

## COMMENT DÉPOSER MON DOSSIER EN LIGNE ?

LE SERVICE, ENTIÈREMENT GRATUIT, EST ACCESSIBLE SUR LE SITE INTERNET DE L'AGGLOMÉRATION POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS. UNE AIDE À LA SAISIE DU DOSSIER VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHE. TOUTES LES PIÈCES SONT À JOINDRE EN VERSION NUMÉRIQUE, PLUS BESOIN D'ENVOIS POSTAUX !

+ d'infos :

[www.gardrhodanien.fr](http://www.gardrhodanien.fr)

Mensuel Direct Agglo - Agglomération du Gard rhodanien  
1717 route d'Avignon • 30200 Bagnols-sur-Cèze • 04 66 79 01 02 •  
[communication@gardrhodanien.fr](mailto:communication@gardrhodanien.fr)

Dépot Légal : à parution • **DIRECTION** : Directeur de la publication : Jean Christian REY - Rédacteur en chef : Frédéric Martin - Rédacteurs adjoints : Marie Béal, Jérôme Buiguès, Maëva Vincent.

**RÉDACTION** : Thierry PERRIER - Agence INSIGHTCOM - [insightcom.fr](http://insightcom.fr) •  
Contributeurs rédactions : Traducteur Occitan : M. VATON

Association Ben Léu • **RÉALISATION** : service communication de l'Agglomération du Gard rhodanien •  
**CONCEPTION GRAPHIQUE** : Marie BEAL, service communication de l'Agglomération du Gard rhodanien  
**MAQUETTISTE** : Alexandre BRUNO - [www.atelierukiyo.com](http://www.atelierukiyo.com)  
**IMPRESSION** : Riccobono - Le Muy - [www.riccobono.fr](http://www.riccobono.fr)  
Tirage : 40 000 exemplaires • Numéro ISSN : 2431-4293  
Papier : • 115 g • 100% recyclé

**DISTRIBUTION** : SOCOM • Également disponible sur [gardrhodanien.fr](http://gardrhodanien.fr)  
**Crédits photo** : adobe stock, J. Buiguès, Office de tourisme, N. Thieblemont



MIXTE  
Papier issu de  
sources responsables  
FSC® C131468





## D'OCCITAN

Chaque mois, en partenariat avec Radio Mix, retrouvez le « **Pichòt cors d'occitan** » autour d'une expression ou d'un mot :

# { LA STA BARBA }

## { LA STE BARBE }

AQUELA FÈSTA SE FA 20 JORNS DAVANS NADAU. ES LO 4 DE DECEMBRE.

Barba èra la filha de Dioscòre au sègle trèsen après JC. Segon la legenda, coma Barba èra devenguda crestiana, son paire l'a tuada, e Dioscòre fuguèt tustat per lo tron.

Lo jorn de la Sta Barda en Occitania es la debuta dei fèstas calendalas.

Du blé ou des lentilles sont disposés dans 3 coupelles, symboles de la Trinité.

Déjà, dans l'antiquité, selon le rite de la fécondité, il se plantait des grains de blé de la récolte précédente. Si le blé avait bien poussé le 25 décembre, la récolte à venir serait bonne.

**Per aquò vos fau metre dau blad dins dei copelas e se lo 25 de decembre lo blad a ben possat, aurretz de segur una bona annada ben granada.**

Et puis, sachez que Barbe est la patronne des pompiers, des architectes, des...

« o » se dit « ou »

« ò » se dit « o »

« a » final se prononce très faiblement

« e » se dit « é »

« s » du pluriel ne se prononce pas

« nh » se dit « gn »

« lh » se dit « ill »

Lo tron= la foudre

Retrouvez le petit cours d'Occitan du lundi au Vendredi sur **Radio Mix**



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ



Par Nathalie Thieblemont  
Psycho-nutritionniste



## Inspiration gourmande

### MOELLEUX AUX CHOCOLAT, COULIS FRAMBOISE, BRUNOISE DE POIRE AU SAFRAN



★ Moyenne

👤 8 pers.

🕒 Prépa. : 25 min  
Cuisson : 15 à 20 min

#### PRÉPARATION

- Dans un saladier, battre les œufs entiers avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
- Dans un autre saladier pesez le chocolat et le beurre et faites fondre au bain-marie.
- Ensuite, verser le chocolat fondu dans la préparation sucre-œufs et ajoutez la farine.
- Beurrez 8 moules individuelles puis partagez la pâte.
- Cuisson four chaud, 15 à 20 minutes 180°C
- Pendant la cuisson, épluchez, videz et coupez en petits cubes les poires.
- Mettre les poires, un verre d'eau, 1 cs sucre et le safran dans une casserole, faites chauffer doucement 10 à 15 min, laissez refroidir.
- Servez le moelleux avec une cuillerée de poire au safran et le coulis framboise

#### INGRÉDIENTS :

##### MOELLEUX AU CHOCOLAT :

- 4 œufs
- 150g sucre
- 100g chocolat dessert
- 100g beurre+10g (moules)
- 30g farine
- + 1 coulis framboise

##### POUR LES POIRES AU SAFRAN :

- 2 poires
- 16 pistils de Safran Manjoline
- Eau, 1 cs sucre

#### L'ACCORD PARFAIT :



#### CUVÉE 7 DU CHÂTEAU SAINT-NABOR À CORNILLON.

Appellation : Vin de France

Cépages : Muscat à petits grains

Ce muscat présente une robe d'un jaune pâle cristallin accompagnée d'une bulle fine et élégante avec une mousse persistante. Le nez est puissant et frais aux arômes typiques du Muscat : fleurs et agrumes. Avec une attaque vive et franche, la bouche équilibrée entre le sucré et la fraîcheur vous apportera ses arômes de poire, fleurs blanches et notes de fruits exotiques.



**OUVERTURE DES PORTES DÈS 20H**